

# adal

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT  
DE L'ALUMINIUM ANODISÉ OU LAQUÉ

ORGANISME CERTIFICATEUR DEPUIS 1965



Traitement  
de surface  
certifié de  
l'aluminium

QualiLaquage®

## QualiLaquage® le thermolaquage certifié.

Respect des normes NF P 24-351 et NF EN 12206-1

cofrac



CERTIFICATION  
DE PRODUITS  
ET SERVICES

Accréditation n° 5-0008  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

ACCREDITÉ  
ISO 17065



# QualiLaquage®, nouvelle certification internationale pour le prétraitement et le thermolaquage de l'aluminium


**Au 1<sup>er</sup> décembre 2018, les choses changent...**

L'ADAL, l'organisme certificateur du traitement de surface de l'aluminium accrédité par le COFRAC, lance QualiLaquage®, nouvelle certification internationale pour le prétraitement et le thermolaquage de l'aluminium.

Respect de la norme **NF P 24-351** sur la protection contre la corrosion des menuiseries métalliques et de la norme **NF EN 12206-1** pour le thermolaquage de l'aluminium pour applications architecturales.

**... mais les exigences restent les mêmes.**



		LABEL PRÉCÉDENT
<b>Traitement chimique et thermolaquage</b>		
Décapage ≥ 1 g/m <sup>2</sup>	✓	✓
Épaisseur de revêtement ≥ 60 µm	✓	✓
Poudres et produits chimiques contrôlés	✓	✓
Contrôle de l'aspect, coloris, brillance, esthétique	✓	✓
Qualité de l'environnement de travail	✓	✓
Contrôle des matériels de laboratoire	✓	✓
Contrôle des poids de couche de conversion	✓	✓
Contrôle des courbes d'étuvage et de cuisson	✓	✓
Traçabilité totale des lots de production	✓	✓
[Option] prétraitement anodique	✓	✓
<b>Performance des produits</b>		
Résistance à la corrosion : tenue au BSA 1000h	✓	✓
Adhérence sèche/humide du revêtement	✓	✓
Résistance à la déformation : chocs et pliages	✓	✓
Autocontrôle continu de la production	✓	✓
Inspections inopinées 2 fois par an	✓	✓
Inspections des installations, matières premières, procédés, produits finis par un organisme indépendant	✓	✓

## La qualité certifiée par l'ADAL, un acteur historique

Depuis 1965, l'ADAL garantit la qualité des ouvrages en **aluminium thermolaqués ou anodisés**.

- ▶ Des règles de certification, régulièrement et rigoureusement contrôlées par le **COFRAC**
- ▶ Inspections réalisées par un organisme de contrôle accrédité **ISO/CEI 17020** (n° 3-1011 portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr))
- ▶ Essais réalisés par un laboratoire accrédité **ISO/CEI 17025** (n° 1-0002 portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr))
- ▶ Référentiel et rapports d'audits rédigés en **français**

Les certifications attribuées par l'ADAL :



Le procédé de traitement et de laquage de l'aluminium maîtrisé



Une performance améliorée du produit laqué par la maîtrise des alliages et des traitements renforcés qui répond à toutes les exigences



La maîtrise du procédé d'anodisation de l'aluminium

+ d'informations : [www.adal-aluminium.fr](http://www.adal-aluminium.fr)

